IDÉE.

On fouille tous les manuſcrits, on déchiffre tous les parchemins, on gloſe, on commente, on interprete, on cherche des lueurs dans la nuit des temps; on veut créer, on retombe dans le chaos. Tel eſt le tableau des nombreuſes productions qu'enfante la liberté nouvelle de la Preſſe.

Les Corps eux-mêmes partagent ce délire ÉCRIVASSIER. Ils ſortent de la poudre de leurs archives, & de celles de leurs greffes, les titres de leurs prétentions.

Que cela prouve-t-il? Si l'on accuſe juſte; que dans tels ou tels temps, telles ou telles *circonſtances* ont déterminé *telles* ou telles *prépondérances*.

Que dans un ſiecle de féodalité, la multiplicité des petits tyrans ſubalternes abſorboit ſouvent le pouvoir royal, *non par le droit*, mais par l'impuiſſance du *Monarque* de réprimer de tels *Vaſſaux*, lorſque les *ſiens*, lorſque les *leurs* étoient courbés

ſous une ſervitude également odieuſe, également nuiſible à la population, également onéreuſe aux droits & à la proſpérité de la Monarchie.

Et c'eſt du concours de cette maſſe informe de loix agreſtes, de capitulaires inintelligibles, ſouvent de concordances monacales, que l'on prétend nous faire une conſtitution ! que l'on conſulte les plus ſavants Antiquaires ſur des médailles, *quot capita tot ſenſus.* Cependant les bronzes, les métaux, ſont des baſes, & les traits qu'un burin durable ſut y imprimer pour conſacrer des faits vivants dans la tradition, portent un caractere *ſéculaire ;* ces monuments d'antiquité n'ont donc pu être altérés que par le temps deſtructeur. Si cependant un homme ſage, tout en admirant les recherches, les diſſertations des interprêtes, ne peut que les faire ſervir à l'aliment de ſa curioſité; combien à plus forte raiſon doit-on ſe défier de ces *diplômes* de *barbarie*, qui, à ſuppoſer qu'ils fuſſent conſtants, devroient être anéantis de nos jours, ou ne plus ſervir qu'à nous retracer l'enchaînement des maux



qui accompagnent le *berceau des Etats*, qui vicient *leur adolescence*, & qui plus souvent sont les tristes présages de leur décadence.

Disons le vrai, nous n'avons jamais eu de *constitutions*; pour démontrer ce *théorême*, définissons une constitution.

Qu'est-ce qu'une constitution ? C'est un pacte élémentaire de droit public, *synallagmatique*, *obligatoire*, proposé par le *Roi*, accepté par la *Nation*, qui a élu le premier des Rois; ce pacte *doit* renfermer toutes les loix de tous les genres, que le Monarque a le droit de *promulguer*, & que son Peuple s'engage à observer comme lui, en telle sorte que rien ne puisse y être changé que par la volonté réciproque. Le Monarque & l'Etat se sont liés eux-mêmes en pleine connoissance de cause, & c'est leur propre loi qu'ils auront à suivre; le Roi tenant la main de l'autorité sur les autres, pour en maintenir l'observance. Et voilà ce qui constitue la puissance *monarchique*, que le Monarque a restreinte lui-même par les bornes qu'il s'est imposées, sans détruire sa prépondérance

& les droits inhérents accordés & compris dans ce *contrat même.*

Alors le Monarque *eſt le ſeul* adminiſtrateur des biens de la grande famille dont il eſt le pere ; de-là le droit de faire la paix & la guerre, de diſpoſer des revenus de l'Etat *fixés* pour leur *quotité, leur perception & leur emploi*, de nommer aux *charges*, aux *emplois*, de créer des Cours de Juſtice ; de leur attribuer telles ou telles fonctions particulariſées à l'exercice de la Juſtice diſtributive & commutative, toutes les fois que, comme il eſt juſte, elles ne toucheront pas à la conſtitution & au droit public ; de-là encore les vérifications des changements toujours fondés ſur les circonſtances ou les *beſoins, appartiennent au Roi qui propoſe, à la Nation qui accepte.*

Alors les individus choiſis, en attendant le retour périodique de l'Aſſemblée générale, pour veiller au maintien des formes & de la puiſſance exécutrice, ſeront choiſis par les Peuples, ſous le bon plaiſir du Roi, & formeront dans le reſpect & dans l'obéiſ-

ſance ce Corps intermédiaire ſeul fait déſormais pour avertir le Monarque des *infractions*, & pour lui *adreſſer* les remontrances reſpectueuſes, & les vœux de ſes enfants.

Je le demande, la France antique, la France nouvelle a-t-elle fait ce pacte ? a-t-elle donc une conſtitution ?

Je demande plus ; n'eſt-ce pas le *but paternel* de Sa Majeſté, en *convoquant* les Etats-Généraux, celui auquel les Sujets doivent tous *correſpondre?* Or s'il eſt vrai, comme je l'ai démontré, que dans les formes antiques, on ne trouve rien de ſemblable, ne doit-on pas en conclure qu'il faut en créer ſans acception *autre que celle du bien public ?*

Le corps phyſique de l'Etat eſt ſoumis à des beſoins, à des paſſions, à des maladies, comme le corps de chaque individu. Les grands mouvements des Nations ſont une fievre endémique & brûlante, que l'ambition fit naître, que la *putréfaction* des grands corps rend plus *maligne*, & ſi la *tête* s'en *reſſent*, la *frénéſie devient totale.*

L'harmonie des parties dans la maſſe politique, eſt comme l'équilibre des liqueurs

dans le corps individuel ; une fois *interverti*, l'homme meurt, ou l'Etat ſe détruit.

Or, dans les conteſtations actuelles pour les *prérogatives*, pour les *élections*, ne voit-on pas percer continuellement l'eſprit de parti & la négligence de *toute vertu patriotique ?*

A Dieu ne plaiſe que nous puiſſions croire que les *haines* des *Ordres* de l'*Etat* ſoient fomentées ! mais à quoi bons les Parlemens, confondus dans ces Ordres, prétendent-ils s'iſoler ? . . . . Ils s'abuſent dans les formes qu'ils emploient, s'ils ſe prétendent un Corps ſéparé dans la Nation ; comment peuvent-ils ſoutenir qu'ils ſont les *repréſentants de la Nation ?* & s'ils ſe prétendent les repréſentants de la Nation, comment veulent-ils anéantir les remontrances de leurs commettants ? *Si* quelqu'un d'eux réclame contre cet argument *inconteſtable* & *impreſcriptible*, qu'il m'apporte la procuration de *la Nation*, & alors nous la ferons *biffer* pour cauſe *d'ingratitude*.

Ne retraçons pas ici ces calamités, où l'autorité parut déſaſtreuſe, où les nuages

foudrayants du defpotifme (pour m'exprimer parlementairement) infpiroient l'épouvante & l'effroi ; mais examinons ce que le Roi *veut*, ce qu'il peut *vouloir*, & *ce qu'il doit obtenir.*

Le Roi *veut* que le déficit foit conftaté, qu'on y pourvoie, & que l'engagement de la Nation rendre l'hypotheque certaine ; le Roi *peut vouloir* que pour obvier aux inconvénients *paffés*, aux maux *préfents*, aux accidents à venir, on mette fous les yeux de la Nation des *états conftants*, portant *recette* à augmenter (momentanément par la fuppreffion des exemptions quelconques), des états de dépenfes à amoindrir par des retranchements bien & *noblement ordonnés*, par la diminution des frais de perception, par l'anéantiffement des charges onéreufes, par la fuppreffion de droits fifcaux, partiels, & qui tout vexatoires qu'ils font, n'allegent en rien la chofe publique, puifqu'ils font appliqués à des Particuliers. Le Roi *peut vouloir*, dis-je, que la plus exacte régularité foit admife, le *Roi doit obtenir* que de cette recette à cette dépenfe,

la balance du déficit trouve une hypotheque assise, & que chaque département s'en chargeant directement avec les moyens réels, rende à la Patrie le tribut filial, au Souverain, le tribut d'amour dû à ses vertus civiques.

Si nous puisons dans l'ame vraiment pure de notre Souverain, nous n'aurons pas besoin de dire, qu'aucune *privation* ne lui coûte, que l'éclat luxueux de sa Couronne lui tient moins à cœur que la cessation de l'infortune. Mais dans ces dispositions honnêtes, estimables, l'excès seroit un défaut; peut-on croire qu'en *rendant* quelques *palfreniers*, quelques *commensaux* à la misere, ce soit une économie énorme? Ah! que le Roi, que la Reine fassent vivre autour d'eux (en *réprimant les abus*), une maison nombreuse, la France sera-t-elle ruinée pour quelques millions de plus?

Non, Citoyens, non; que vos richesses intrinseques se multiplient par la population; que vos bœufs tracent des sillons nouveaux, que la surface de votre Patrie soit fertilisée par des bras protégés, encouragés; que vos

villages ne ſoient plus en proie à l'avide Commis, ſoudoyé par le Traitant; qu'une terre végétative vous rapporte le fruit de vos labeurs, & la dîme néceſſaire à la dépenſe publique; que l'importation de Province à Province, facilitant les échanges, n'éprouve de *péages*, que ceux néceſſaires aux *communications*, & vous ſerez heureux.

Vous, Citadins, qui malheureuſement ne formez d'objets de comparaiſon avec les campagnes, que pour vous élever au-deſſus d'elles, ſans ſonger qu'elles vous alimentent; vous ſur-tout *Capitaliſtes*, dont le porte-feuille *inerte* n'admet en *circulation* que la ruine d'un tiers, ou le déſeſpoir de l'Adminiſtrateur de la choſe publique; vous agioteurs à la hauſſe, à la baiſſe, dont le métier eſt d'accréditer les cent bouches de la renommée, ou d'arrêter ſa trompette au gré du *jeu* que vous avez médité, vous ne concevrez que *difficilement les rapports eſſentiels de l'homme à l'Etat; l'univers eſt à la bourſe pour vous.*

Et vous ne ſongez pas que cette bourſe *anéantie*, votre *rêve eſt fini*, qu'un réveil

déchirant ne laiſſe en vos mains que des FEUILLES, au dos deſquelles en vain vous inſcrirez vos malheurs ! . . . .

Citoyens, devons-nous mettre au jour la politique *ſourde*, mais *sûre*, de ce Clergé main-*mortable* ou *décimataire*, autrefois votre obligé, & qui, devant tout à vos charités, ne les reverſe plus ſur vous ? Vos conceſſions ont *profité* : à l'ombre des *murs bénis*, vos dons *ont pullulé*, ſans crainte, ſans riſque ; quand l'Etat chancele, ſes tréſors ſont oblitérés dans ſes mains ; & l'abus le plus leze-national qu'ils en *commettent*, c'eſt de porter une partie de *notre ſang*, de nos *ſueurs*, à la prétendue métropole *d'au-delà des monts*.

A Dieu ne plaiſe, que je prétende altérer la Communion des Egliſes ; mais conſervons la *correſpondance ſpirituelle*, *l'obéiſſance* due au Saint-*Siége*, *& en vertu* des *privileges* de *l'Egliſe Gallicane*, *gardons notre argent.*

A-t-on calculé juſqu'ici le nombre d'*acres* conſacrés ſur notre ſol à nourrir toute la *hiérarchie ſacrée*, (nos Curés exceptés ?) Qu'elle ſacrifie le ſuperflu pour devenir

contribuable, & alors nous la bénirons; que ſon uſufruit tranſmette à ſes fils en J. C. & ſes vertus & ſon amour pour la Patrie; que d'un Ordre ſans fondement, le Clergé deſcende dans celui de la *Nobleſſe* & dans *le Tiers-Etat proportionnellement* (comme il eſt juſte) & néanmoins ſans confuſion, nous joindrons la *confiance* au *reſpect*, tout le monde y gagnera.

Mais ſi perſiſtant à légitimer une puiſſance mixte au milieu d'une Nation réunie, le Clergé vouloit perpétuer une jouiſſance d'autant plus illégitime, qu'elle eſt plus *répugnante* à la *conſtitution* ..... ne faudroit-il pas prémunir ſes Chefs contre une ſéduction *flatteuſe*, les *arracher* aux pieges qu'une poſſeſſion trop prolongée leur a tendu, & les rendre à l'Etat en les rendant à eux-mêmes?

Une ſeule queſtion de la mere Patrie les décidera.

Etes-vous mes enfants?

Si par malheur quelque-uns d'entr'eux *répudioient* cette qualité précieuſe, *l'exhérédation* & ſes *ſuites* n'eſt-elle pas en-

courue? & le Roi ne doit-il pas la confirmer?

Quelques écrits ont pu ſeuls nous engager à pouſſer auſſi loin cette queſtion idéale & polémique; tout François, dans quelque *état* qu'il *ſoit*, eſt dévoué à *l'Etat* & à ſon *Prince*.

Ce développement eſt encore un préliminaire bien *léger*, mais *néceſſaire* cependant, pour arriver à la diſcuſſion de la maniere d'opiner.

La premiere queſtion eſt de ſavoir combien il y aura d'Ordres?

Deux:

L'Ordre de la Nobleſſe;

L'Ordre du Tiers-Etat.

Mais le Clergé étoit le premier Ordre.

Par erreur, pour ſes vrais intérêts: ou il eſt *Noble*, ou il eſt *Bourgeois*; auſſi-tôt que les exemptions *ſont anéanties*, qu'il a rendu ſes privileges, en voyant combien ils étoient peu *fondés*, il rentre dans la claſſe identifiée, à ſa naiſſance, parce qu'une prérogative n'eſt *plus* que *ſecondaire*.

Mais la Magiſtrature?

Elle eſt noble pour la *plupart*, & celle qui eſt *ſubalterne*, participe aux *prérogatives* de *l'autre*, d'où il eſt abſolument néceſſaire de conclure qu'elle ſe conformera à l'intention *primitive*, *comme à l'intention ſpécifiée* .....

Il ne reſte donc que deux Ordres; tablons là-deſſus.

La ſeconde queſtion eſt de ſavoir comment les deux Ordres opineront, par tête, ou par Ordre.

Si l'on vouloit plaiſanter, on croiroit que tout Ordre doit *opiner* par TÊTE, & que cela eſt même *eſſentiel*; mais cela *fait une difficulté*, il faut la vaincre.

Ne pourroit-on pas adopter le plan ſuivant?

Séparer la maſſe des individus compoſants les Etats-Généraux, en *vingt*, *trente Bureaux*, plus ou moins, mais toujors ordonnés de maniere à éviter la grande confuſion & le tumulte.

Chacun de ces Bureaux auroit un Préſident & un Orateur, toutes les queſtions ſoumiſes à l'Aſſemblée générale, ſeroient propo-

ſées indentiquement, & dans un temps donné, à chaque Bureau.

Le préſident propoſeroit ; la matiere miſe en conſidération, chaque Membre opineroit par tête dans ſon Bureau, l'Orateur recueilleroit les voix en diſcutant les opinions, les éclairciſſements ſeroient donnés ſur chaque objet par les Commiſſaires du Roi, (la correſpondance & la grande main réſervées néanmoins au Garde des Sceaux, ſur qui tout doit repoſer.)

Enſuite la majorité ſeroit établie pour une opinion quelconque ſur l'objet relaté; un Comité particulier des Préſidents & des Orateurs ſeroit préſidé par le Garde des Sceaux ; chacun des Bureaux y porteroit ſon vœu par la bouche de ſes repréſentants.

La majorité l'emporteroit encore de maniere ou d'autre, alors *l'Aſſemblée générale*, ou, (pour éviter la confuſion de langue) l'Orateur de chaque Bureau parleroit ſeul ; ainſi l'on concilieroit l'emploi du temps avec celui des réſolutions.

Mais, dira-t-on, il y a des points qui ne concernent que la *Nobleſſe*, d'autres que

le *Tiers-Etat*, d'autres les deux *réunis* : erreur!... les intérêts ſont confondus, alors que les exemptions ceſſent ; mais à ſuppoſer que cela exiſtât, on auroit ſoin de ne pas géminer les *propoſitions*, & *en les particulariſant, tout ceſſeroit d'être confondu.*

Voilà le vœu d'un Citoyen.

FIN.